

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 059-215904707-20260427-202628-DE



Note de présentation

Compte Financier Unique

Le compte financier unique (CFU) est un document budgétaire commun à l'ordonnateur et au comptable. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il met ainsi fin à la double présentation en regroupant ces deux documents en un document unique. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité au sens de l'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales.

Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune de Prêmesques entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025.

Le Budget Primitif 2025 avait été adopté en séance de Conseil Municipal le 07 Avril 2025.

Il est rappelé que le principe de prudence invite à ce qu'au Budget Primitif :

- Les dépenses soient estimées à leur montant maximum, soit entendues comme un plafond
- Les recettes soient estimées à minima, soit entendues comme un plancher.

Le budget se présente en deux sections : la section de Fonctionnement et la section d'Investissement.

La population INSEE en 2025 est de 2031 habitants,

Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions,

La situation budgétaire est de plus en plus contrainte,

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général <i>Energie-électricité, chauffage, éclairage public, entretien courant des bâtiments et du matériel, petites réparations, entretien espaces verts, achat de fournitures</i>	Dotations versées par l'état : dotation globale de fonctionnement <i>Somme versée par l'état en fonction de la population et de la superficie de la commune</i>
Charges de personnel <i>Salaires du personnel municipal</i>	Produits des services municipaux payants <i>Restauration scolaire, concession cimetière ...</i>
Autres charges de gestion courante <i>Subventions versées aux associations, CCAS, indemnités des élus...</i>	Autres produits de gestion courante <i>Location de biens communaux (salles ...) ...</i>
Charges financières <i>Remboursement des intérêts d'emprunts</i>	Les impôts et taxes <i>...</i>
Atténuation de produits <i>Reversement de recettes fiscales encaissées par la commune (mécanisme de péréquation entre communes, ...) ...</i>	

Virement de la section de fonctionnement

BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES	DEPENSES
Les subventions diverses	Les dépenses d'équipement <i>Informatique des écoles, renouvellement du matériel sportif ...</i>
Les emprunts bancaires	Les travaux d'aménagement ou de réfection <i>Travaux des bâtiments, construction, réfection de la voirie ...</i>
Les dotations et fonds divers <i>Fonds de compensation de la TVA, taxe locale d'équipement, ...</i>	Acquisition de terrains, de biens immobilier
Le produit des cessions d'immobilisation <i>Vente de terrain</i>	Le remboursement de la dette <i>Remboursement du capital des emprunts</i>
Excédent de la section de fonctionnement	

I : Section de Fonctionnement

DEPENSES

1 592 591,87 € de dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées en 2025 (hors virement à la section d'investissement).

La section de fonctionnement permet d'assurer le quotidien de la commune et regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de l'ensemble des services communaux.

On constate une légère augmentation des charges courantes relatives à l'augmentation des coûts d'achats de prestations de services , malgré cela, on peut constater une stabilité des autres dépenses.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

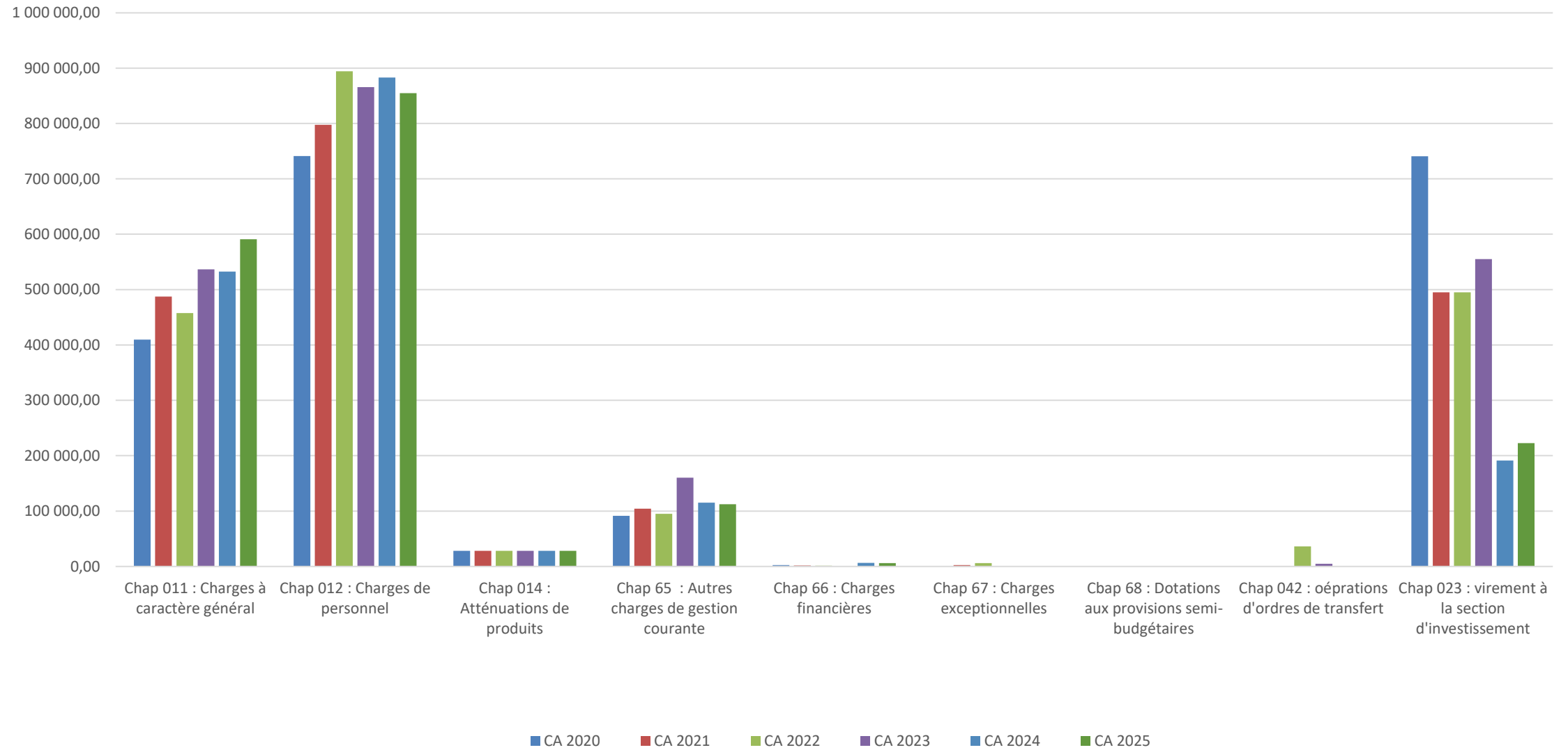
Publié le

ID : 059-215904707-20260427-202628-DE



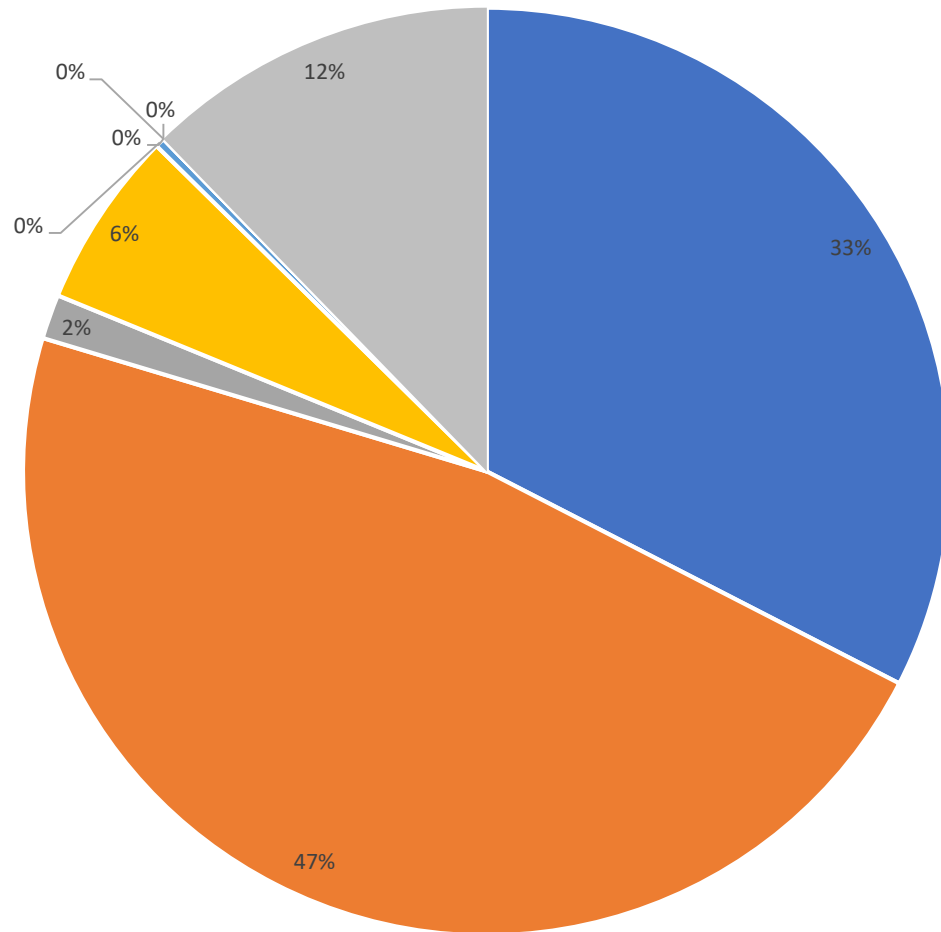
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Chap 011 : Charges à caractère général	409 450,95	487 316,69	457 556,95	536 621,73	532 457,60	591 007,59
Chap 012 : Charges de personnel	741 358,24	797 753,46	894 457,33	865 651,63	882 860,47	854 936,32
Chap 014 : Atténuations de produits	28 184,00	28 184,00	28 184,00	28 184,00	28 184,00	28 184,00
Chap 65 : Autres charges de gestion courante	91 229,13	104 376,00	95 031,90	160 198,84	115 016,36	112 298,09
Chap 66 : Charges financières	2 135,00	1 713,18	1 288,78	861,80	6 537,81	6 105,60
Chap 67 : Charges exceptionnelles	50,00	2 341,90	5 908,83	0,00	0,00	0,00
Chap 68 : Dotations aux provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	148,67	60,27
Chap 042 : opérations d'ordres de transfert	0,00	0,00	35 993,43	4 634,94	0,00	0,00
Chap 023 : virement à la section d'investissement	740 671,85	494 909,39	494 909,39	555 145,26	191 330,00	222 869,13

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT





CA 2025



- Chap 011 : Charges à caractère général
- Chap 012 : Charges de personnel
- Chap 014 : Atténuations de produits
- Chap 65 : Autres charges de gestion courante
- Chap 66 : Charges financières
- Chap 67 : Charges exceptionnelles
- Cbap 68 : Dotations aux provisions semi-budgétaires
- Chap 042 : opérations d'ordres de transfert

RECETTES :

Les recettes réelles totales de fonctionnement 2025 représentent 1 723 710,03 € (hors excédents de fonctionnement reporté).

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté légèrement,

L'exécution de la section de fonctionnement a permis de dégager un excédent d'un montant de 363 525,45 € qui viendra alimenter le budget primitif 2025.

A noter que les taux d'imposition concernant la part communale sont restés stables depuis 2014. Les recettes liées aux impôts augmentent de par la variation de la base d'imposition.

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42.71%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 59.81%

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 20,42%

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 059-215904707-20260427-202628-DE

S²LOW

excédents de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

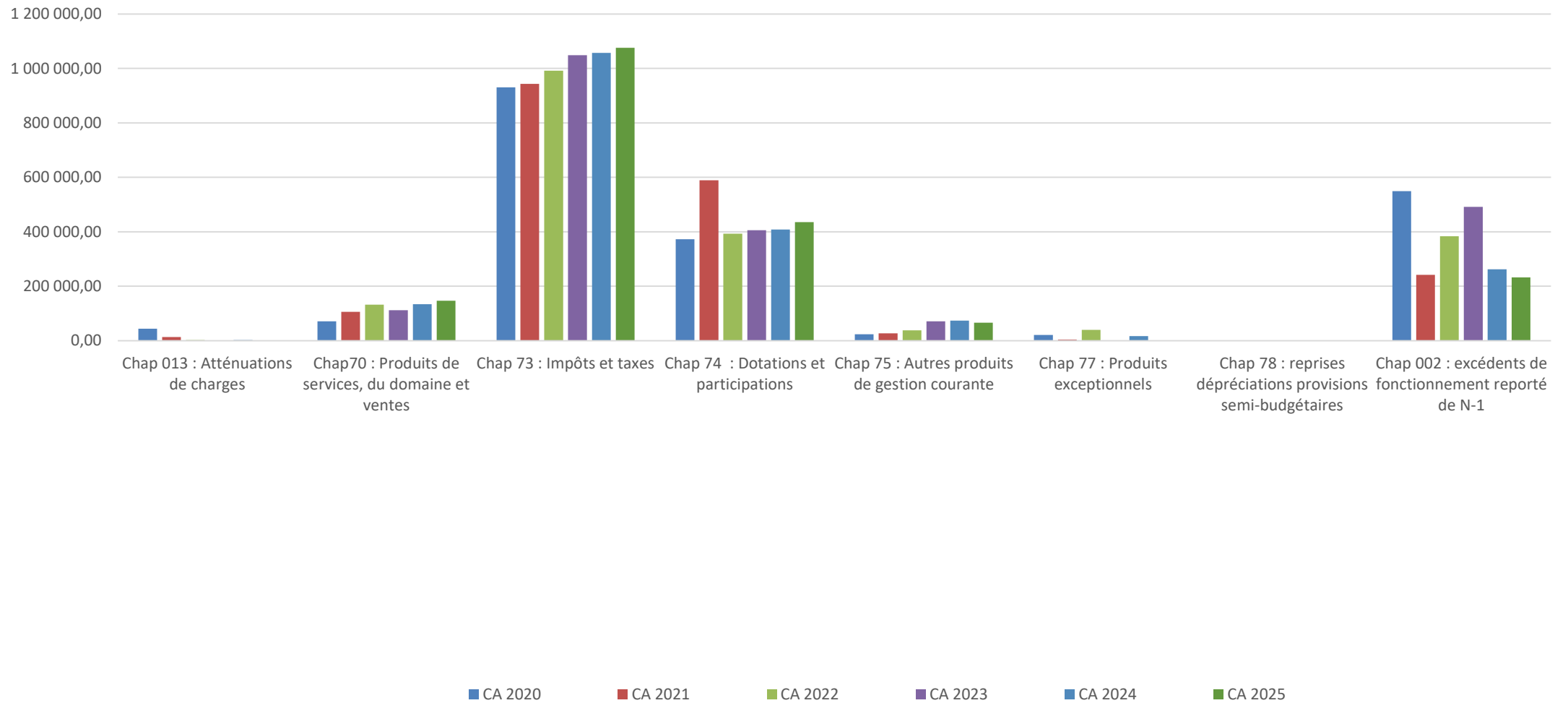
Publié le

ID : 059-215904707-20260427-202628-DE

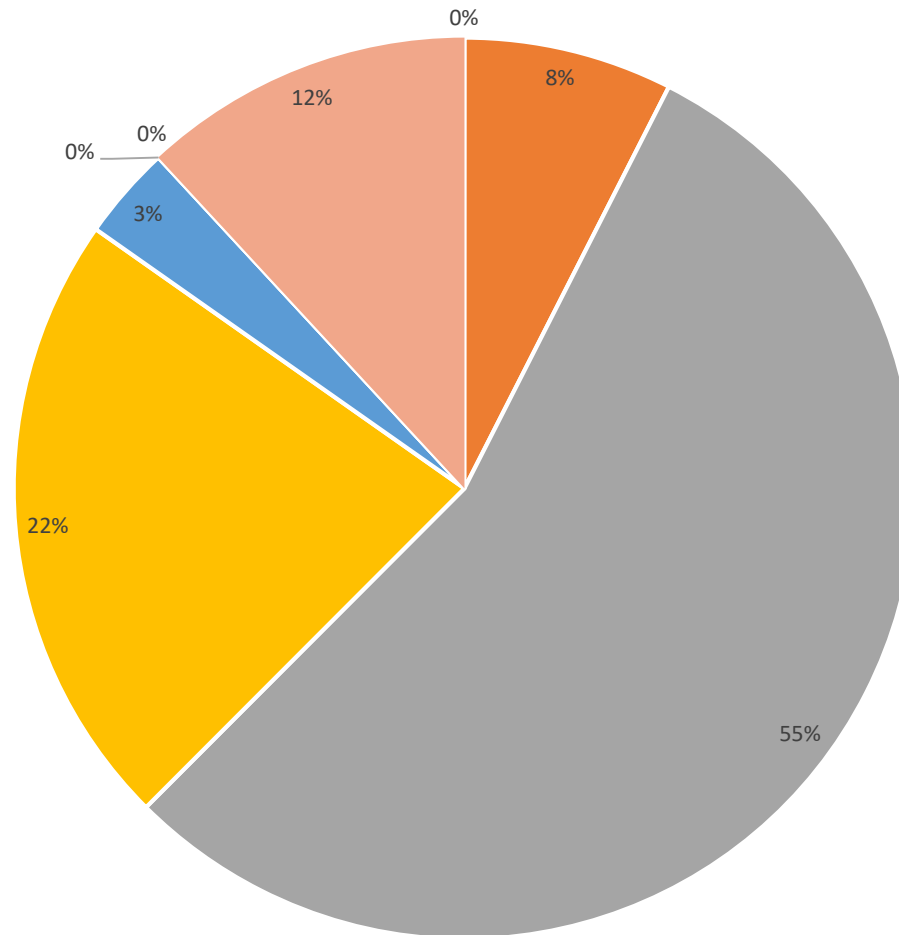


RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Chap 013 : Atténuations de charges	43 828,85	13 405,99	2 658,32	0,00	2 172,39	132,00
Chap70 : Produits de services, du domaine et ventes	70 680,00	105 994,25	132 442,52	111 813,20	133 545,01	146 480,23
Chap 73 : Impôts et taxes	931 007,62	942 990,87	991 698,43	1 048 745,60	1 057 137,47	1 075 714,56
Chap 74 : Dotations et participations	372 253,34	589 553,32	393 164,60	405 721,19	408 360,12	435 540,83
Chap 75 : Autres produits de gestion courante	23 321,85	26 846,43	38 253,40	70 758,60	73 854,44	65 842,41
Chap 77 : Produits exceptionnels	21 333,46	3 698,66	39 856,38	432,04	16 496,00	0,00
Chap 78 : reprises dépréciations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	148,67	0,00
Chap 002 : excédents de fonctionnement reporté de N-1	549 431,85	242 133,57	383 444,20	491 287,06	262 120,14	232 407,29
Total RECETTES	2 011 856,97	1 924 623,09	1 981 517,85	2 128 757,69	1 953 834,24	1 956 117,32

RECETTES DE FONCTIONNEMENT




CA 2025



- Chap 013 : Atténuations de charges
- Chap 70 : Produits de services, du domaine et ventes
- Chap 73 : Impôts et taxes
- Chap 74 : Dotations et participations
- Chap 75 : Autres produits de gestion courante
- Chap 77 : Produits exceptionnels
- Chap 78 : reprises dépréciations provisions semi-budgétaires
- Chap 002 : excédents de fonctionnement reporté de N-1

I : Section d'investissement

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 
ID : 059-215904707-20260427-202628-DE

Les dépenses d'investissement

Les dépenses totales réelles d'investissement 2025 représentent un montant de 114 798,75 € hors solde d'exécution de la section d'investissement reporté qui est de 156 219,04€.

Elles ont consisté principalement à financer le reste des travaux de rénovation de l'éclairage public avec un passage au LED, du matériel pour l'école. Également le remboursement de l'annuité de l'emprunt d'un montant de 22 872,14 €.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 059-215904707-20260427-202628-DE



DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Chap 020 : Immobilisations incorporelles	8 508,72	9 197,21	8 595,12	12 196,80	0,00	760,80
Chap 21 : Immobilisations corporelles	536 773,32	144 570,13	117 325,80	644677,52	141 364,63	91 165,81
Chap 23 : Immobilisations en cours	0,00	4 896,00	0,00	0	0	0
Chap 16 : emprunts et dettes assimilées	69 290,81	69 573,02	69 997,41	70424,39	70 854,00	22 872,14
Chap 001 : Solde d'exécution négation reporté de n-1	212 959,75	433 952,05	110 799,46	0	328 759,55	156 219,04
Total Dépenses réelles (hors opération d'ordre	827 532,60	662 188,41	306 717,79	727 298,71	540 978,18	271 017,79

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

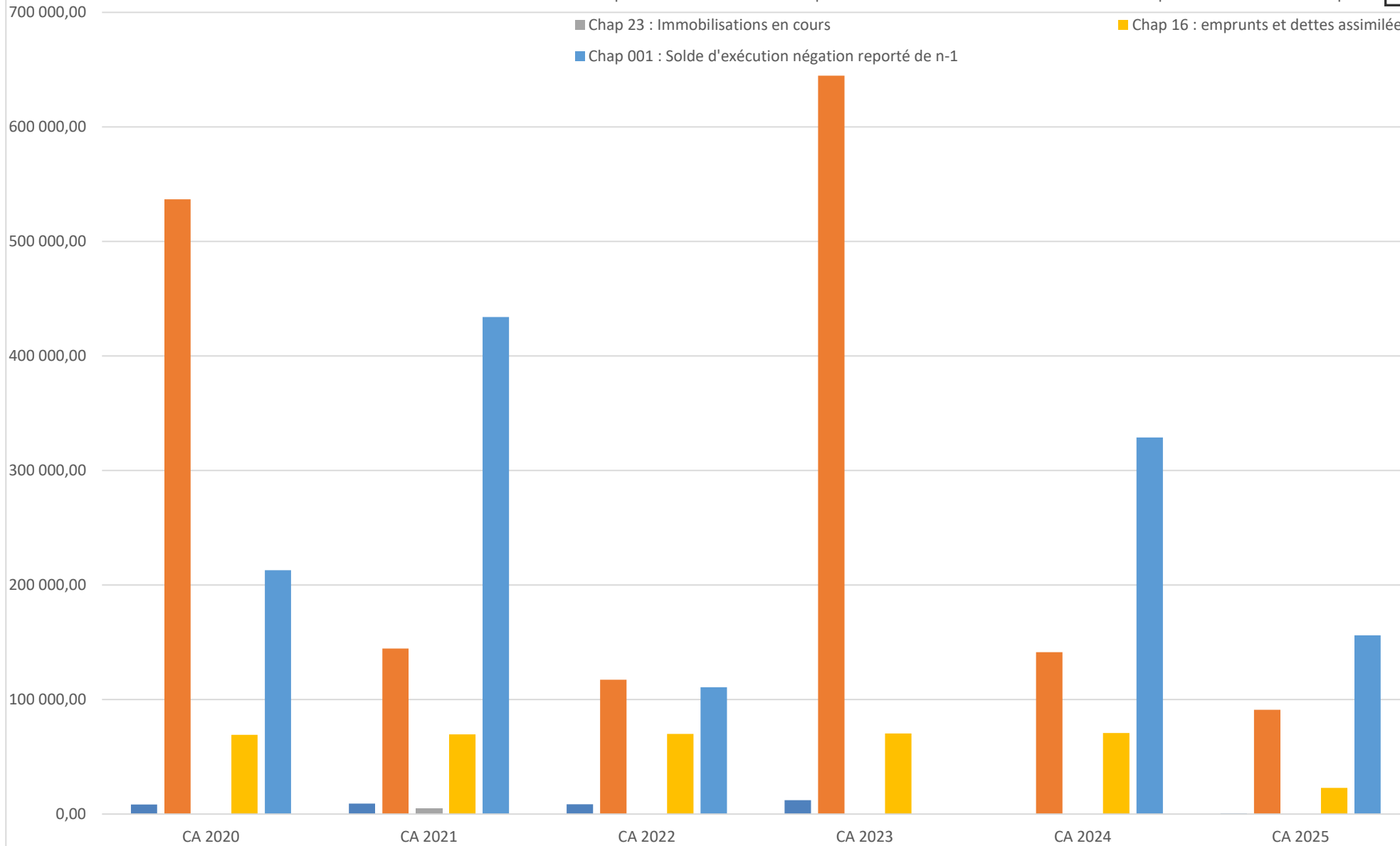
■ Chap 020 : Immobilisations incorporelles

■ Chap 23 : Immobilisations en cours

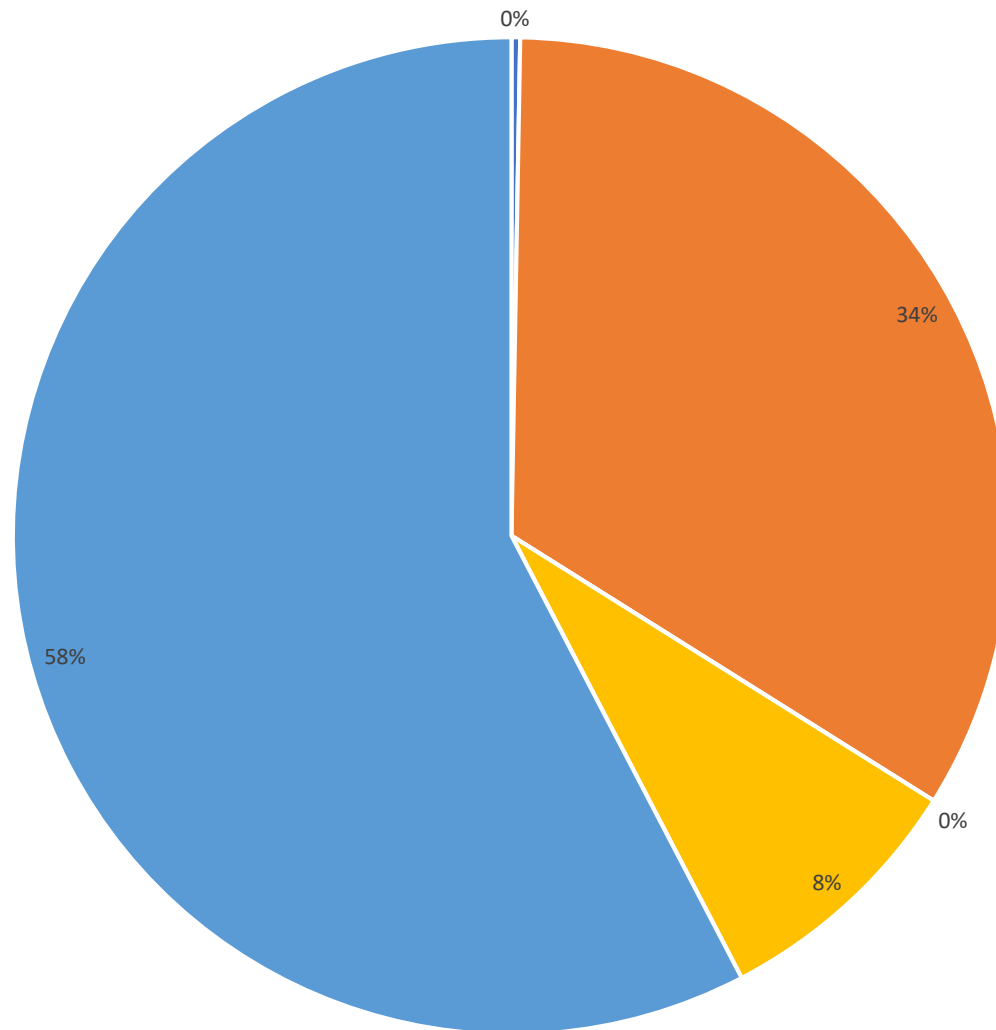
■ Chap 001 : Solde d'exécution négation reporté de n-1

■ Chap 21 : Immobilisations corporelles

■ Chap 16 : emprunts et dettes assimilées



CA 2025



- Chap 020 : Immobilisations incorporelles
- Chap 21 : Immobilisations corporelles
- Chap 23 : Immobilisations en cours
- Chap 16 : emprunts et dettes assimilées
- Chap 001 : Solde d'exécution négation reporté de n-1

Les recettes d'investissement

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le



ID : 059-215904707-20260427-202628-DE

La principale recette d'investissement est l'autofinancement par le virement de l'excédent de la section de fonctionnement à l'investissement, le FCTVA.

Des restes à réaliser en recettes d'investissement seront inscrits au Budget Primitif 2026 relatifs aux versements des subventions pour les travaux d'éclairage publics,

La section d'investissement se trouve en excédents.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 059-215904707-20260427-202628-DE



RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Chap 13 : subvention d'investissement	0,00	13 874,00	92 446,37	75 918,70	36 816,60	58 718,72
Chap 10 : Dotations, fonds divers et réserves	73 228,67	40 064,89	212 897,45	10554,43	19 182,99	262 031,62
1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	319 794,89	497 316,08	0,00	0	328 759,55	156 219,04
Chap 165 : Dépôts et cautionnements reçus	556,99	133,98	0,00	0	0	0
Chap 21 : Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0	0	0
Chap 23 : Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0	0	0
Chap 16 : emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	305280	0	0
Chap 021 : Virement de la sections de fonctionnement	740 671,85	494 909,39	426 620,88	555145,26	191 330	222 869,13
TOTAL des recettes d'investissement (réelles)	1 134 252,40	1 046 298,34	731 964,70	946 898,39	576 089,14	484 900,75

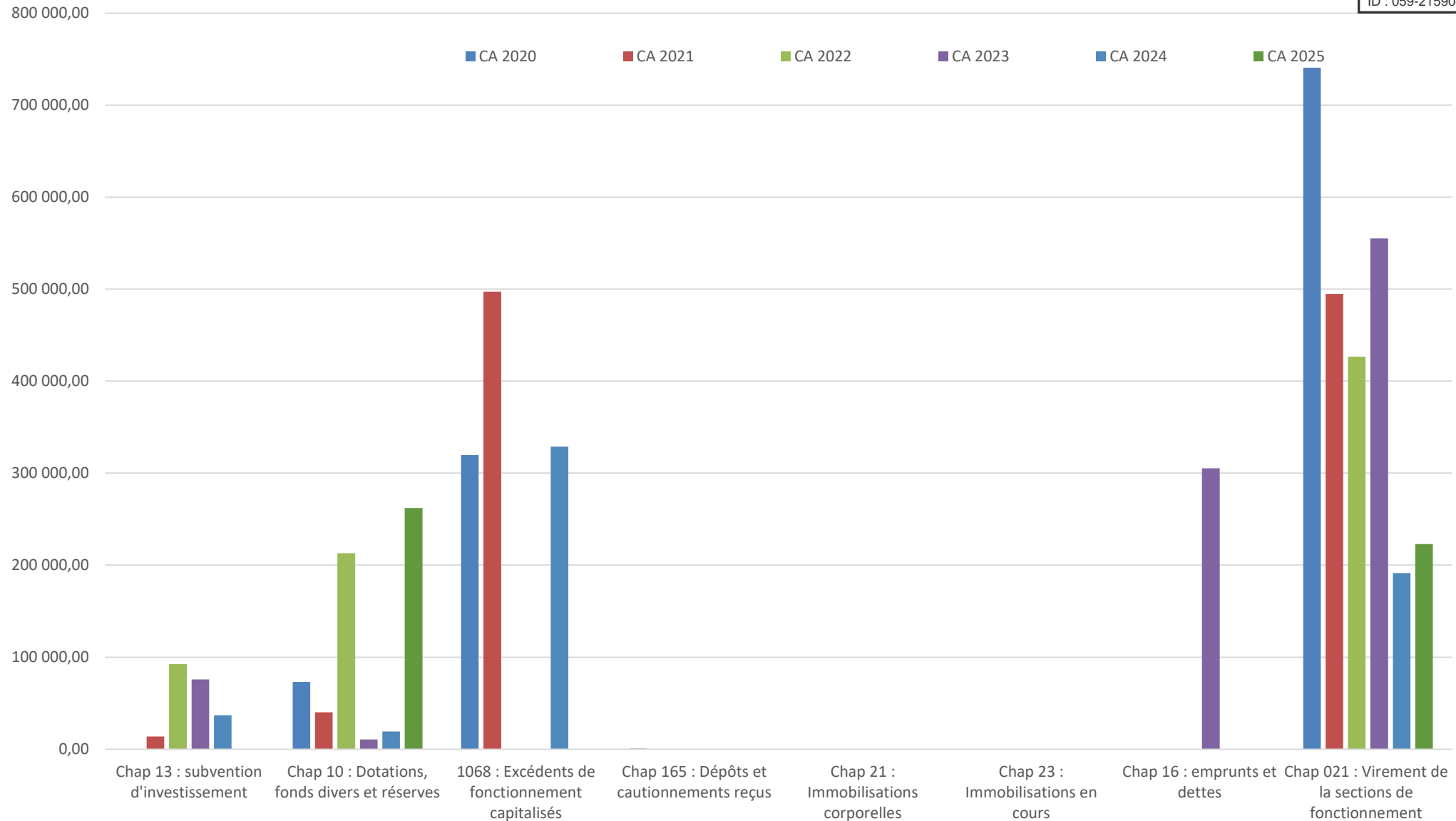
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

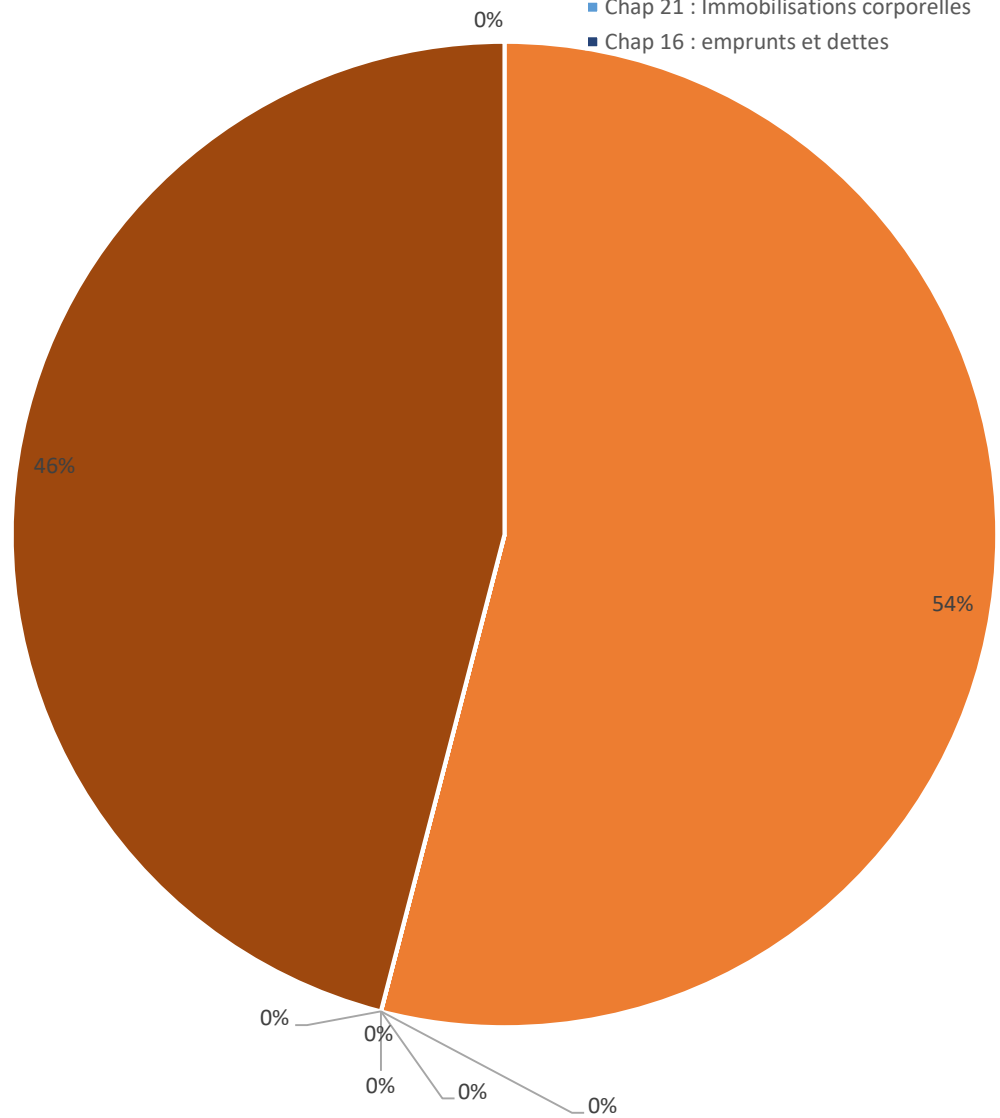
ID : 059-215904707-20260427-202628-DE



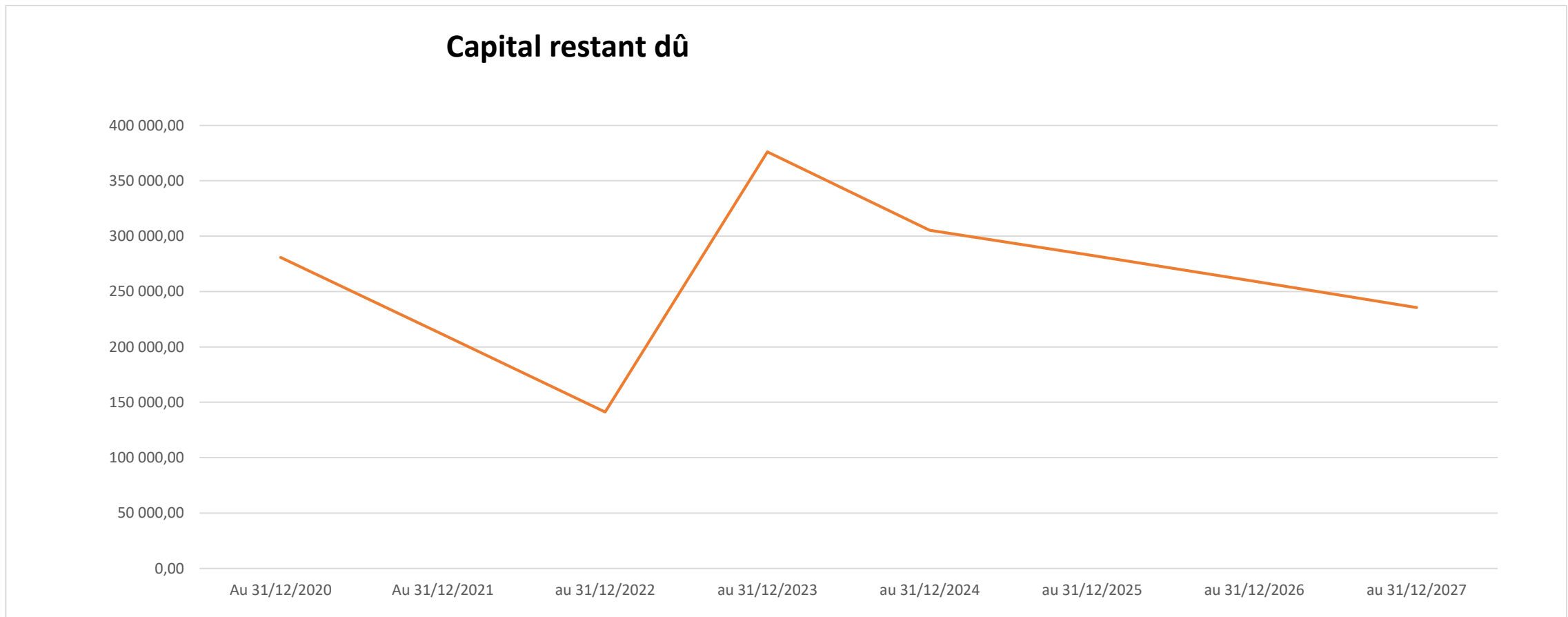


CA 2025

- Chap 13 : subvention d'investissement
- 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés
- Chap 21 : Immobilisations corporelles
- Chap 16 : emprunts et dettes
- Chap 10 : Dotations, fonds divers et réserves
- Chap 165 : Dépôts et cautionnements reçus
- Chap 23 : Immobilisations en cours
- Chap 021 : Virement de la sections de fonctionnement



Etat de la dette							
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	au 31/12/2022	au 31/12/2023	au 31/12/2024	au 31/12/2025	au 31/12/2026
Annuité	71286,19	71286,19	71286,19	71286,19	87392,21	28 867,00	28 867,00
Capital restant dû	280 848,81	211 275,80	141 278,39	376 134,00	305 280,00	282 518,00	259 302



Personnel municipal en 2025

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 059-215904707-20260427-202628-DE



Le personnel municipal se compppse de 16 agents titulaires, 3 contrats aidés et d'intérim en cours d'année (ACM ou remplacement d'agents malades et accroissement saisonnier d'activités),

Le poste de Rédacteur territorial est vacant depuis le 15 janvier 2024, il est pour le moment remplacé par un agent ayant le grade d'Adjoint Administratif Principal de 1ere classe (en attente de promotion interne).

Ce sont maintenant deux postes d'adjoint administratif à 28 heures qui sont affectés à l'accueil (au lieu de 2 postes à 35h00),

Enfin, a été recruté en septembre 2024 un adjoint d'animation pour venir compléter et professionnaliser le service périscolaire et extrascolaire à raison de 30 heures hebdomadaires.